



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLET

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLET

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Clet,

QU'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le lundi 13 avril 2026 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 4, rue du Moulin à Saint-Clet;

QU'au cours de cette séance, le conseil se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Immeuble visé : **Lot 2 397 127, connu sous l'adresse 563, Chemin Saint-Emmanuel**

Nature et effets de la demande # 2026-01 :

La demande vise à permettre l'installation d'une porte de garage d'une hauteur de 3.04m au lieu de 2.75m tel que prescrits par le règlement de zonage.

Toute personne qui désirerait s'exprimer relativement à cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Clet,
Ce 24^e jour de mars 2026

Nathalie Pharand
Directrice générale et greffière-trésorière